



EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2024

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises, M. Jules LORENZI (S) a prêté serment pour faire partie du Conseil municipal, en remplacement de Mme Oriana BRÜCKER.

certifié conforme

La Secrétaire :

Yasmine Menétrey

La Présidente:

Livia Zbinden